

<p style="text-align:center">MÉMENTO</p> <p style="text-align:center">NORMES À RESPECTER POUR LA PRÉSENTATION DES</p> <p style="text-align:center">TEXTES</p>
--

CARACTÈRES ET CORPS CHOISIS

- Caractère Times
- Corps 12 pour le texte (et les citations longues dans le texte)
- Corps 10 pour les notes
- Corps 14 pour le titre

TITRES

- En minuscules grasses
- Placés à environ 8 cm du haut de la page
- Suivis de deux lignes blanches
- Pas de point à la fin du titre

SOUS-TITRES

- En minuscules grasses
- Alignés à gauche
- Suivis d'une ligne blanche
- Pas de point à la fin des sous-titres

TEXTE

- Format : 21 x 29,7
- Pages d'environ 30 lignes de texte comportant chacune environ 60 signes-espaces
- Interligne : 1,5
- Justifié à droite et à gauche
- Marges à gauche et à droite : environ 3 cm
- Marges en haut et en bas : environ 4 cm
- Retrait supplémentaire de 0.5 cm au début de chaque paragraphe
- Pas de saut de ligne entre chaque paragraphe
- Pas de césure en fin de ligne
- Caractères italiques, sans guillemets :
 - pour tout mot ou groupe de mots étrangers (*sorteo, quinta, lato sensu, supra...*), sauf s'il s'agit de mots usuels en français, attestés dans un dictionnaire (*corrida, pronunciamiento...*)
 - pour les titres d'œuvres, de journaux, de revues
 - pour souligner un mot, une phrase ou un passage (ne pas en abuser)
 - pour les notions spécialisées
 - pour les pseudonymes (*Figaro, Azorín, El Mochuelo...*)
- L'usage des guillemets (toujours des guillemets français « », précédés et suivis d'une espace) est réservé à :
 - une citation courte, en caractères courants, intégrée dans le corps du texte

— Ni italiques, ni guillemets pour les termes géographiques (La Tierra de Campos, La Vera de Plasencia...) et les institutions (Partido Socialista Obrero Español, Confederación Nacional del trabajo...)

NB : En typographie, espace est du genre féminin.

CITATIONS

- 1) Les citations courtes (moins de 3 lignes) : elles sont placées dans la continuité du texte, entre guillemets (« »), en caractères normaux/
Si la citation est introduite par : le point final se met avant les guillemets fermants. Si la citation est fondue dans le texte, le point final est après les guillemets fermants.
 - 2) Les citations longues (3 lignes au moins) :
 - en retrait (marge gauche supplémentaire, de 1 cm. Pas de marge supplémentaire à droite)
 - en times 12
 - sans guillemets
 - avec une ligne blanche avant et après la citation
- Éviter les citations trop longues
- Pour les publications de l'Université : citations traduites dans le texte et reproduites, en note, dans la langue originale (dont on respectera les règles typographiques). On peut utiliser une traduction existante, dont la référence doit être donnée entre parenthèses ; si la traduction est due à l'auteur de l'article, l'indiquer en note en début d'article si cela est valable pour tout l'article, sinon au cas par cas.
- Dans les autres cas (maîtrises, publications sur le site...), donner la citation originale et, éventuellement, la traduction en note.

3) Toutes les citations seront suivies de leur référence bibliographique inscrite entre parenthèses de la façon suivante : nom de l'auteur en minuscules, date de publication de l'ouvrage consulté, page(s) (Astur, 1984, p. 157 ou p. 157-175) qu'il s'agisse d'un article ou d'un ouvrage.

NOTES DE BAS DE PAGE

- Toujours des notes de bas de page, avec une numérotation continue pour l'ensemble de l'article (ne pas recommencer la numérotation à chaque page)
- En Times 10
- Interligne simple
- Appel de note en exposant et non entre parenthèses (j'ai lu son rapport¹ *et non* j'ai lu son rapport⁽¹⁾)
- Appel de note placé avant la ponctuation basse (je me suis amusé à lire son rapport¹.) et après la ponctuation haute (As-tu lu son rapport ?¹).
- les notes **SERONT EXCLUSIVEMENT** de contenu (commentaire, information complémentaire, etc.)

BIBLIOGRAPHIE finale par ordre alphabétique strict. Si plusieurs ouvrages d'un même auteur sont cités, ceux-ci suivront l'ordre chronologique, et les titres seront précédés de deux tirets longs afin de ne pas répéter le nom de l'auteur. Dans le cas d'ouvrages ou articles publiés à la même date, ils seront classés en ajoutant à la date une lettre en minuscule a, b, c, d,... en commençant toujours par les monographies. Ex :

SIMÓN PALMER, Carmen, 1991a, *Escritoras españolas del siglo XIX. Manual bio-bibliográfico*, Castalia, Madrid.

— — 1991b, *Cocineros europeos en el Palacio Real de Madrid*, Madrid, Instituto de Estudios Madrileños.

— Pour un livre : nom de l'auteur en majuscules, prénom de l'auteur en minuscules, date, titre *en italiques*, lieu d'édition (indiqué dans la langue du pays de publication de l'ouvrage : Barcelona et non Barcelone, si le livre a été publié en Espagne), nom de l'éditeur, n° de tome éventuellement :

Ex : ASTUR, Eugenia, 1984, *Riego*, Oviedo, Consejería de Educación del Principado de Asturias.

Pour une réédition, on indiquera la date de l'édition utilisée et, entre crochets, la date de la première édition.

— Pour un texte faisant partie d'un ouvrage collectif : nom de l'auteur en majuscules, prénom de l'auteur en minuscules, date, titre de l'article entre guillemets français, *in* en italiques, nom(s) (en majuscules), prénom (en minuscules) du ou des éditeurs ou coordinateurs, suivis de (éd(s)) ou (coord(s)), titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, nom de l'éditeur, n° de tome éventuellement, page(s).

Ex : CHIARENO, Osvaldo, 1996, « Jovellanos fisiócrata », *in* ÁLVAREZ BARRIENTOS, Joaquín y CHECA BELTRÁN, José (coords.), *El siglo que llaman ilustrado (Homenaje a Francisco Aguilar Piñal)*, Madrid, CSIC, p. 231-247.

Au-delà de trois éditeurs, utiliser la mention « *et alii* » après le premier

— Pour un article de périodique : nom de l'auteur en majuscules, prénom de l'auteur en minuscules, année, titre de l'article entre guillemets français, *in* en italiques, titre du périodique en italiques, date précise (jour /mois, ils seront indiqués ainsi 14-IV), lieu de publication, n° ou tome, page(s).

Ex : COSSÍO, José María de, 1931, « Don Gumersindo Laverde y Ruiz, poeta montañés », *in Boletín de la Real Academia Española*, Madrid, t. XVIII, p. 731-771.

Ex : GONZÁLEZ OLMEDILLA, José, 1931, « Anoche en la Zarzuela. El estreno de *El hombre deshabitado* », *in Heraldo de Madrid*, Madrid, 27-II, p. 7.

RÈGLES PRÉCISES DE PONCTUATION

— Tous les signes doubles sont précédés et suivis d'une espace insécable. On appelle signes doubles les deux points (:), le point virgule (;), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!) et les signes de calcul (+, -, =, %).

— Les signes simples sont collés au mot qu'ils précèdent et suivis d'une seule espace. On appelle signes simples la virgule (,), le point (.), la parenthèse (()), le crochet ([]), la barre oblique (/).

— Les parenthèses ne sont jamais précédés de virgule.

— Les parenthèses ouvrantes sont précédées d'une espace et ne sont pas suivies d'une espace. Les parenthèses fermantes ne sont pas précédées d'une espace et sont suivies d'une espace

Ex : Cette règle (comme les suivantes) est toujours valable.

— (rappel : Si la citation est introduite par : le point final se met avant les guillemets fermants. Si la citation est fondue dans le texte, le point final est après les guillemets fermants.

— Les grands tirets (–) qui ont valeur de parenthèse sont précédés et suivis d'une espace (penser à l'espace insécable après le tiret ouvrant et avant le tiret fermant). Mais lorsqu'un grand tiret finit une phrase, il est remplacé par un point.

Ex : Cette règle est toujours valable – comme les suivantes.

Lorsque les grands tirets sont employés en début de phrase (pour une énumération ou un dialogue), ils sont collés à gauche et suivis d'une espace à droite.

Ex : – Max Estrella : Eres un clásico.

— Les petits tirets (-) : lorsqu'ils ont valeur de traits d'union, ils sont collés au mot qu'ils précèdent et suivent.

Ex : Valle-Inclán, le Saint-Siège

— Les guillemets : on utilisera toujours les guillemets français (« »), qui seront précédés et suivis d'une espace. Dans le cas d'une citation entre guillemets comprenant elle-même des guillemets, on utilisera pour ces derniers des guillemets anglais (“ ”). Les guillemets anglais ouvrants ne sont jamais suivis d'une espace et les guillemets anglais fermants ne sont jamais précédés d'une espace.

Ex : « On utilisera des guillemets dits “anglais” dans ce cas ».

On n'utilisera jamais comme guillemets les signes suivants : ' et "

CONSIGNES DIVERSES

- Pas de coupures dans les titres
- Aucun mot souligné
- Pas de caractères gras dans le corps du texte
- Minimum de deux lignes de séparation entre le texte et les notes de bas de page.
- Les siècles sont écrits en chiffres romains et en petites majuscules : XX^e siècle